



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
SECONDAIRE

avenue E. Mounier 100 – 1200 BRUXELLES

Programme

Activités complémentaires au 1^{er} degré

Arts

D/2007/7362/3/19

Table des matières

Introduction.....	3
Les activités complémentaires : ce qu'elles sont, ce qu'elles ne sont plus	3
Les activités complémentaires : trois opportunités à saisir	3
Activité complémentaire « activités artistiques » au 1 ^{er} degré	5
Compétences à développer au premier degré en éducation artistique.....	7
1. Traduire, utiliser et expérimenter le langage sonore et musical : le langage plastique	7
2. Expérimenter, imaginer et produire le langage sonore et musical : le langage plastique.....	7
3. Communiquer et réagir, présenter ses productions et les analyser.....	7
Balises pour l'organisation des activités complémentaires	9
Indications générales.....	9
Les dimensions artistiques possibles	10
Corps-parole	10
Education musicale.....	11
Education plastique	12

Introduction

Les activités complémentaires : ce qu'elles sont, ce qu'elles ne sont plus

Les activités complémentaires «visent à assurer à tous les élèves la maîtrise des socles de compétence» (art.10*). Elles sont donc des « activités de soutien ou de renforcement » (art. 2*) du domaine de la formation commune dont elles relèvent. Les activités complémentaires visent donc à assurer la maîtrise, par tous les élèves, des compétences de base. Cet objectif de réussite massive des jeunes fréquentant le 1er degré inscrit celui-ci dans la ligne de l'enseignement du fondement «dont il constitue la troisième étape du continuum pédagogique»(art. 3*).

Les activités complémentaires « ne constituent en aucun cas un prérequis pour quelque option que ce soit au deuxième degré » (art. 10*). Elles ne peuvent être l'occasion d'une présélection des élèves vers des filières déjà hiérarchisées par des «compléments» («français fort », «langue moderne »...) devenant de réels renforcements dualisants.

L'objectif des activités complémentaires change.

Hier, « activités au choix », elles avaient pour fonction d'ouvrir des perspectives aux élèves en leur offrant la possibilité de découvrir des secteurs d'activité non familiers et dans lesquels ils pouvaient s'épanouir, se découvrir un projet d'apprentissage scolaire, voire un projet professionnel.

Aujourd'hui, les activités complémentaires doivent poursuivre l'objectif d'acquisition des compétences de base. Mais des méthodologies alternatives sont préconisées pour y parvenir par d'autres voies que celles communément utilisées dans les cours généraux.

Les activités complémentaires : trois opportunités à saisir

La **diversité des méthodes** et des situations utilisées dans les AC pour soutenir l'apprentissage des compétences de base donne l'occasion à l'enseignant d'observer les stratégies que ses élèves ou qu'un groupe d'élèves utilisent pour s'approprier ou pas une situation nouvelle. Si ces **observations** permettent de détecter celles qui aboutissent, elles permettent aussi d'identifier celles qui ne sont pas utilisées ou celles qui n'aboutissent pas.

(voir H.Gardner**). Ainsi établies, lors des diverses activités proposées, ces observations vont permettre à l'équipe des professeurs d'intégrer davantage les manières d'apprendre de leurs élèves dans leur **dispositif pédagogique d'apprentissage et d'adapter les ajustements d'apprentissage en conséquence.**

Très souvent perçues comme des fautes, les erreurs commises par un élève lors d'une production sont sanctionnées puis corrigées par l'élève. Or, dans un certain nombre de cas, ces erreurs sont révélatrices d'un état des connaissances de l'élève. Par essence, elles permettent de fonder de nouveaux apprentissages. Etant donné que les AC visent l'acquisition des compétences de base par d'autres chemins que ceux empruntés par les cours généraux, **donner aux erreurs ce nouveau statut** est une belle opportunité pour développer un véritable **projet d'apprendre** avec l'élève ou avec le groupe d'élèves.

En même temps que les AC vont faire appel à des chemins d'apprentissage différents pour atteindre les compétences de base, ce serait une belle opportunité d'**évaluer** la maîtrise de celles-ci en utilisant des méthodes différentes. Sachant que si cette diversité des chemins d'apprentissage vise à impliquer davantage l'élève dans un projet d'apprendre, ne serait-il pas intéressant d'aller au bout du raisonnement en l'impliquant dans l'évaluation de ses apprentissages? **Permettre à l'élève de s'exercer à évaluer ses productions** peut non seulement l'aider à mieux cerner les vrais acquis de ses apprentissages mais aussi à changer progressivement les représentations qu'il peut avoir de l'évaluation souvent perçue comme une sanction. Ce rôle plus actif de l'élève dans l'évaluation n'enlève rien aux missions du professeur plus particulièrement dans le processus de la certification des études. Il reste celui qui fournit les informations recueillies dans ses cours et nécessaires au conseil de classe pour décider de la certification des études de l'élève.

*Décret relatif à l'organisation pédagogique du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire MB 31-08-2006

** H.Gardner « Intelligences multiples » publié en 1983 traduction française « les formes de l'intelligence » Ed.O.Jacob 1997

Activité complémentaire « activités artistiques » au 1^{er} degré

Le nouveau décret du 30.06.06 relatif à l'organisation du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire définit notamment dans son article 10 les dispositions concernant l'organisation des activités complémentaires. Celles-ci visent désormais « à assurer à tous les élèves la maîtrise des socles de compétences ». « Elles ne constituent en aucun cas un prérequis pour quelque option que ce soit au deuxième degré de l'enseignement secondaire. »

La présente note cherche à baliser l'organisation de ces activités complémentaires dans le domaine artistique. « En vue d'un développement social ou personnel facilité, les activités complémentaires peuvent y être consacrées à l'approche plus spécifique ou à l'initiation à la pratique d'une dimension artistique ».

Compétences à développer au premier degré en éducation artistique.

TOUTES LES COMPETENCES SE DEVELOPPENT AU DEPART DE LA PERCEPTION INITIALE DE CHAQUE ELEVE. L'appropriation que l'élève fait de ses découvertes et de ses expériences constitue le potentiel qui lui permettra l'exercice et le développement des compétences.

Les compétences artistiques s'articulent autour des axes suivants:

1. Traduire, utiliser et expérimenter le langage sonore et musical : le langage plastique

Cette compétence se manifeste dans le faire et dans l'action. Elle est alimentée par la perception personnelle de l'élève et trouve sa place dans toute pratique créative.

2. Expérimenter, imaginer et produire le langage sonore et musical : le langage plastique

Cette compétence se manifeste dans une démarche de création. Elle permet à toute personne d'exprimer son ressenti à travers ses réalisations.

3. Communiquer et réagir, présenter ses productions et les analyser.

Cette compétence se manifeste dans l'utilisation d'un vocabulaire adéquat. Elle invite l'élève à poser un regard sur son expérience et sur les moyens qu'il a mis en œuvre.

Balises pour l'organisation des activités complémentaires

Indications générales

Assurer des apprentissages

- Les A.C. doivent permettre de réels apprentissages et éviter des pratiques essentiellement occupationnelles. Ces activités se déroulent au travers des différentes dimensions artistiques comme l'éducation musicale, l'éducation plastique et le corps-parole.
- Pour assurer des apprentissages approfondis et renforcés, il faudra éviter le zapping d'activités dans les A.C et prévoir un temps suffisant de pratique pour chaque activité programmée.
- Comme le cours de formation commune, les activités complémentaires doivent faire l'objet d'une programmation étalée sur le premier degré et prévoyant les productions minimales attendues des élèves.
- Le travail des élèves dans les activités complémentaires doit faire l'objet d'une évaluation formative uniquement. Celle-ci doit être régulière pour favoriser les apprentissages et pour valoriser les progrès réalisés.

Organisation

- Les activités complémentaires devraient être gérées de manière plus souple et se baser davantage sur une pédagogie différenciée que les cours de formation commune où les exigences de performances sont parfois trop standardisées dans certaines écoles.
- Les A.C. devraient se centrer sur des activités non pratiquées dans le cadre du cours de formation commune (telles que l'artisanat, l'imprimerie, la photographie, le multimédia, le corps et la parole, etc.) ou proposer un autre niveau de pratique de façon à pouvoir être perçues par les élèves comme nettement différentes par rapport à l'éducation musicale ou l'éducation artistique habituelles.

- Dans la même perspective, il faut conseiller de regrouper deux périodes consécutives pour ces A.C. Cela permettrait d'organiser un temps de pratique plus proche de la réalité artistique en dehors de l'école.

Les dimensions artistiques possibles

Corps-parole

Objectif

C'est faire découvrir aux enfants leurs propres moyens d'expression en les plaçant dans des situations un peu inhabituelles.

Faire prendre conscience à chacun de son corps, de ce qu'expriment les attitudes que peut prendre celui-ci.

- Objectifs relevant du domaine de la motricité (corps, espace...que les plus grands ont un peu perdu de vue)
- Objectifs relevant du domaine cognitif : mobiliser l'imaginaire.
- Objectifs relevant du domaine affectif : prendre en compte la présence et le regard d'autrui, apprendre à toucher l'autre.
- Développer les capacités d'imagination, d'invention.
- Développer des capacités de coopération et d'organisation concertée
- Développer les capacités d'écoute et de solidarité
- Développer les capacités langagières orales (choix, argumentation, nuances ...)

Compétences disciplinaires en corps-parole

- **Traduire et utiliser le langage corporel**
 - Prendre conscience du schéma corporel : membres, organes, odorat, toucher, rythme cardiaque, respiration, ...
 - Prendre conscience de sa place dans l'espace
 - Verbaliser les difficultés et les sensations ressenties.
 - Repérer et décoder les signaux de « détresse » du corps.
 - Développer la maîtrise de la coordination psychomotrice.
 - Développer la créativité individuelle et collective par des exercices instrumentaux et vocaux.
- **Exprimer, imaginer et expérimenter le langage sonore et musical**
 - Entraîner la capacité de s'exprimer vocalement.
 - Exprimer une émotion.
- **Emettre un avis à propos d'une œuvre artistique (personnelle ou non).**

Exemples d'activités

- Travail sur la notion de « point fixe » afin de monter un petit « spectacles » basée sur cette notion de mime faisant appel à une très bonne maîtrise de son corps et de ses mouvements.
- Réalisation et mise en commun d'un « spectacle » pour « aveugles » (élèves avec les yeux bandés) faisant appel au toucher, à l'odorat, à l'ouïe et à la communication orale.
- Création et interprétation d'une comédie musicale (jeux scéniques, chorégraphie, chant).
- Création et présentation d'un spectacle « sans parole ».
- Mise en place d'un atelier et d'un spectacle de marionnettes.
- ...

Education musicale

Objectif

L'enjeu majeur de l'éducation artistique, dont celui de la musique, est de faire faire à l'enfant l'expérience de l'émotion artistique. L'activité complémentaire "Education musicale" sert à développer diverses compétences, utiles et nécessaires à la formation des jeunes au travers d'activités musicales variées (chant, instrument, audition, création, expression corporelle...)

On développe ainsi l'épanouissement personnel de l'élève, ses aptitudes sociales, sa tolérance et son ouverture d'esprit. On l'éduque à la différence et à la citoyenneté en découvrant les autres par le biais des cultures musicales.

En même temps on stimule son expression, son imagination et sa créativité en favorisant sa prise de conscience des éléments du sonore quotidien et des langages musicaux.

Ces activités musicales multiples et ces expériences sensorielles contribuent ainsi à la formation globale et l'épanouissement du jeune.

Compétences disciplinaires en éducation musicale

Les différentes activités proposées s'articuleront autour des trois compétences d'intégration ci-après :

- **Traduire et utiliser le langage sonore et musical**
- **Exprimer, imaginer et expérimenter le langage sonore et musical**
- **Communiquer et réagir, présenter ses productions et les analyses**

Complémentaires de la formation commune obligatoire, elles sont un lieu original de formation et d'éducation. Elles peuvent se construire autour d'un projet pédagogique propre à l'établissement dont la forme peut varier et relève plus de l'énoncé d'intention de l'enseignant et de ses axes de travail que d'une programmation arrêtée dans tous ses aspects.

Le projet définit une problématique et se donne des finalités et ne doit pas se dérouler de façon linéaire. Il prend aussi en compte les particularités locales ou ponctuelles et par conséquent se nourrit de l'imprévu.

L'activité complémentaire musicale ne peut fonctionner convenablement que s'il dispose de locaux adaptés et équipés et de moyens spécifiques inscrits au budget de l'établissement.

Exemples d'activités

- Création d'une « chorale » chantée.
- Création d'une chorale « rythmique ».
- ...

Education plastique

Objectifs

Développer l'épanouissement personnel de l'élève, l'aider à se connaître et à connaître les autres en découvrant le monde qui l'entoure (habitats, modes, publicités, civilisations contemporaines et anciennes,...) pour découvrir le sens de la dimension artistique.

Favoriser les apprentissages au sens large de la formation globale du jeune et répondre à des situations données par des actions créatives qui permettent d'expérimenter des modes d'expressions variés (peinture, modelage, sculpture, dessin, gravure,...)

Enrichir la perception personnelle de chacun par la découverte, l'analyse et l'expression de nouvelles expériences sensorielles (vue, odorat, toucher, ouïe).

Promouvoir la citoyenneté en éduquant à la différence et en favorisant les ouvertures multiculturelles (visites d'ateliers, expositions, projections, spectacles, échanges, projets,...). Travailler dans le respect des autres et du matériel.

Compétences disciplinaires en éducation plastique

- **Traduire et utiliser le langage plastique**
 - En utilisant les différents modes et formes de l'expression plastique.
 - En choisissant et en adaptant ses outils et supports aux techniques.
 - En manipulant les instruments avec précision, adéquation et sécurité.
 - En s'organisant et en travaillant avec méthode, rigueur et soin.
- **Exprimer, imaginer et expérimenter le langage plastique**
 - En développant des notions spécifiques à l'expression des langages plastiques.
 - En identifiant des productions de styles, genres, époques, contextes culturels différents.
 - En permettant à l'élève d'exprimer son ressenti à travers des réalisations personnelles ou collectives.
- **Communiquer et réagir, présenter ses productions et les analyser**
 - En amenant l'élève à poser un regard sur son expérience et celle des autres et sur les moyens qui ont été mis en œuvre.
 - En partageant oralement ou par écrit pour
 - ➔ donner son avis

- ➔ présenter, argumenter, défendre ses choix
- ➔ s'évaluer, se corriger, s'améliorer
- ➔ prendre plaisir à oser dire

Exemples d'activités

- Créer un jeu sur trois artistes connus.
- Réaliser des bijoux, chapeaux à partir de matériaux de récupération.
- Créer en 3D et papier mâché des animaux.
- Créer un livre de recettes en lino gravure.
- ...